



## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 413-2025**

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose,  
greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Le conseil municipal a adopté ce 1<sup>er</sup> décembre 2025, le Règlement numéro 413-2025  
modifiant le Règlement numéro 318-2021 fixant les limites de vitesse sur le territoire de la  
Ville de Warwick.

Le Règlement vise à modifier les emplacements de changement de vitesse sur le rang  
des Moreau.

Une copie de ce Règlement est disponible à l'hôtel de ville où toutes personnes  
intéressées peuvent en prendre connaissance ou en obtenir une copie et ceci aux heures  
normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose".

---

Karine Larose,  
Greffière